

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de SST // MAC SST (= Recyclage SST): Sauveteurs Secouristes du Travail

Selon la Circulaire CNAMTS/DRP n°-Cir-32/2010 du 3 décembre 2010 abrogeant la circulaire n°-Cir. 53/2007.

Public Concerné

- Les salariés ayant participé à la formation initiale SST dans les 24 mois précédents.
- Les salariés ayant participé au premier recyclage SST dans les 24 mois précédents.

La formation continue SST s'adresse à un groupe de **4 à 10** personnes (si le groupe compte plus de 10 personnes, la durée de la formation est majorée d'1/2 heure par participant supplémentaire ; et à partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires).

Objectifs

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur à celui de sa formation initial
- Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées. Il devra être capable de :
 - Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité du travail,
 - Protéger,
 - De Protéger à Prévenir,
 - Examiner,
 - Faire alerter ou alerter,
 - De faire alerter à Informer,
 - Secourir.
 - Utiliser le défibrillateur (DSA ou DAE) avec un maximum de réactivité et un maximum d'aisance.

Durée

- **Formation Maintien et Actualisation des Compétences de SST // MAC SST (Recyclage SST) :** 7 heures dans les 24 mois suivant le cycle initial,
- Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois.

Lieu de la Formation

- Sur votre site ou au sein de l'un de nos centres.

Contenu de la Formation

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme, ont-ils dû intervenir ? comment cela s'est-il passé ?
- Réponses à leurs attentes,
- Evaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mise en situation :
 - Avec évaluation en groupe (utilisation de maquillage pour reproduire au mieux la situation d'accident).
Soit :
 - Mise en œuvre si possible aux postes de travail
 - En salle, en reproduisant des situations les plus crédibles possibles
 - Visionnage du document « Cas concrets »

- Mises en situation surprises filmées sur les lieux de travail (avec l'accord préalable des secouristes)

- Révision des gestes de Secourisme (et d'urgence)
- Actualisation de la formation :
 - Risques de l'entreprise ou de l'établissement,
 - Modifications du programme.
- Développement de thèmes spécifiques :
 - Sensibilisation à la prévention, identification de situations dangereuses et de leur suivi.
 - Etude d'un ou des risques spécifiques de l'entreprise et des moyens d'y faire face.
 - Intervention soit : du Médecin du Travail, d'un Technicien en Prévention, Animateur, ...
 - Visionnage de documents sur un sujet donné.

Moyens Pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur (DSA ou DAE), ...
- Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

Evaluation des SST

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (utilisation, au national, de la même grille d'évaluation).
- Les stagiaires devront se munir de leur carte S.S.T., le moniteur leur remettra le timbre de mise à jour délivré par la C.A.R.S.A.T., validant leur certificat de secouriste pour 24 mois supplémentaires.
- A l'issue de la session, un procès verbal est dressé et retourné à la C.A.R.S.A.T. de votre Région.